



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

MARS 2026

Le mot du Maire

Comme vous le savez, ce septième mandat est mon dernier ; je tenais à vous dire combien j'ai été honoré de la confiance que vous m'avez accordée toutes ces années.

J'ai fait de mon mieux et j'ai œuvré tant que j'ai pu pour notre belle commune.

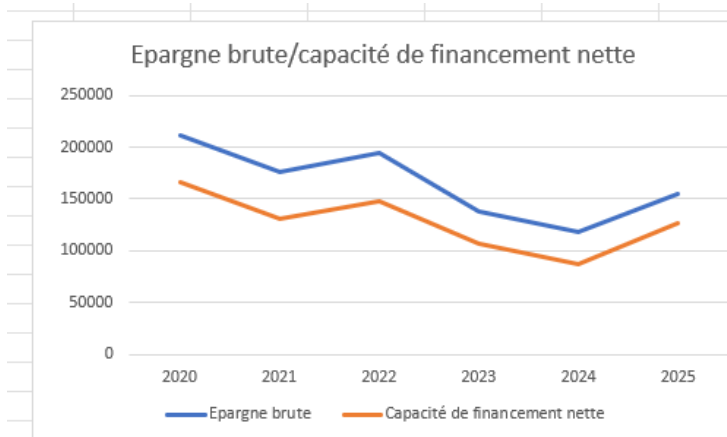
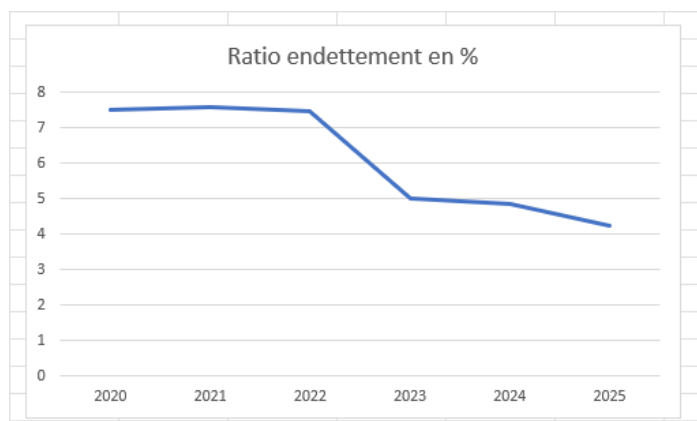
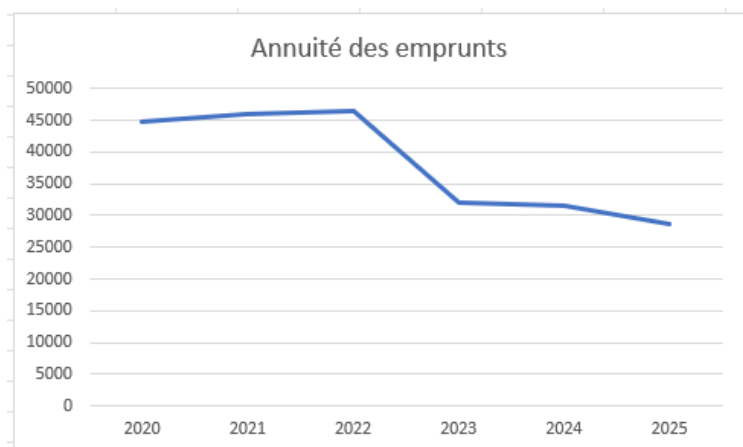
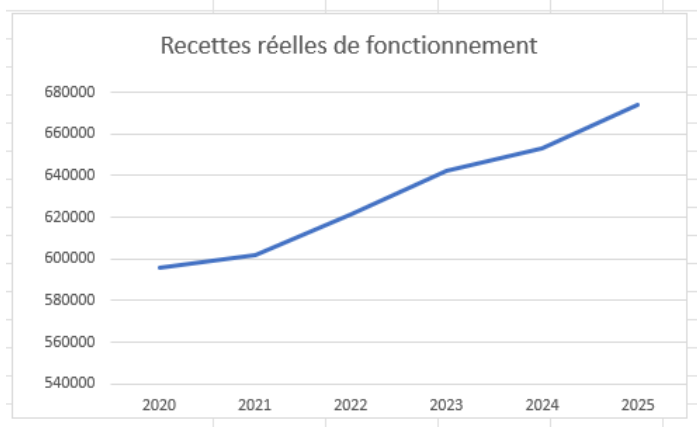
Je souhaite à la nouvelle équipe d'élus de s'épanouir au sein du Conseil Municipal autant que moi j'ai pu le faire. Je leur souhaite beaucoup de réussite dans leurs projets et beaucoup de courage pour relever les défis à venir.

A tous, je dis à très vite, au coin d'une rue ! Adishatz !

Alain SANZ.

Quelques chiffres des 6 dernières années

- Plus d'un million deux cent mille euros investis dans les bâtiments communaux, la voirie, l'assainissement collectif, les aires de jeux ...
- Pas d'augmentation des taxes foncières sur les propriétés bâties
- Pas d'augmentation de redevance assainissement
- Pas de nouvel emprunt contracté



ÉLECTIONS 15 ET 22 MARS

VOTER EST UN DROIT, c'est un acte citoyen qui permet de choisir ses représentants à l'occasion d'un scrutin. Au sein d'une démocratie, ce droit fondamental de participation permet d'exercer sa citoyenneté en participant à l'élection de ses représentants – www.elections.interieur.gouv.fr

Les 15 et 22 mars, les citoyens sont appelés aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux et communautaires.

Loi n°2025-444 du 21 mai 2025

MODE DE SCRUTIN – NOUVEAUTÉS

Le scrutin de liste est étendu aux communes de moins de 1 000 habitants.

Les listes de candidats devront impérativement respecter la parité, avec alternativement un candidat de chaque sexe.

Les listes de candidats devront comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus, deux candidats supplémentaires. Toutefois, les listes seront réputées complètes si elles comptent **jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif requis**. Autrement dit, les candidatures isolées ne seront pas possibles, pas plus que les listes comptant au moins trois candidats de moins que l'effectif requis.

Par exemple, pour Rébénacq, le nombre de membres du Conseil Municipal est de 15.

Toutefois, pour information, une liste sera réputée complète si elle n'est composée que de 13 membres.

Il s'agira d'un art. L.262 du Code électoral scrutin de liste à deux tours sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Les électeurs devront s'habituer aux nouvelles règles qui vont régir le scrutin. Il faudra rompre avec une vieille habitude : celle d'avoir la possibilité de rayer des noms sur les bulletins de vote. La loi adoptée par le Parlement met, en effet, fin au panachage – ce qui veut dire qu'un bulletin de vote sur lequel un nom est rayé ou ajouté sera automatiquement considéré comme nul.

Répartition des sièges entre les listes de candidats

Au 1^{er} tour de scrutin, la liste ayant recueilli 50 % des suffrages exprimés obtient la moitié des sièges. Les autres sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu plus de 5 % des suffrages à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Si aucune liste n'a recueilli 50 % ou plus des suffrages exprimés au 1^{er} tour, il est procédé à un 2nd tour où ne peuvent se présenter que les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour. Il est attribué à la liste qui est arrivée en tête un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Horaires Mairie

Changement d'horaires pour cause de formation :

la mairie sera ouverte le Mercredi 1er avril de 9h à 15h et le Jeudi 2 avril de 13h à 16h.



Réseaux sociaux



Depuis quelques temps, nous essayons de refaire vivre la page Facebook que vous trouverez sous le nom "Village de Rébénacq". Le but est que les informations locales et importantes vous parviennent plus facilement. Cette page viendra en complément des moyens existants tel que le site internet et Amassa. Alors n'hésitez pas à suivre cette page et partager sans modération.

Ramassage des ordures

Déchets ménagers :
Vendredi 20 mars

Tri sélectif :
Mercredi 18 mars



FOYER RURAL

Nouvelle activité musicale :

La première rencontre de l'activité Musique s'est déroulée avec un bel engouement et de beaux échanges. Elle doit être un lieu d'échange, de passion, de connaissances musicales et de mixité entre jeunes et moins jeunes. Les séances se dérouleront le **vendredi de 19H30 à 21H30** à la salle du foyer Rural à la haute Bielle et seront structurées de la sorte :

Première heure : partage musical

Deuxième heure : entraînement collectif ou individuel.

Prochain rendez vous **vendredi 20 Mars à 19H30.**

Merci pour votre engagement !

Contacts :

Philippe : 06 07 85 06 87

Bruno : 06 72 93 53 23

Aaron : 07 83 03 20 48



Appel
aux bénévoles
pour les
PYRÉNÉA-TRIATHLON
2026

Les 400 vélos (280 individuels et 120 équipes) seront installés dans un parc fermé, sur le parking de la Salle Palisses.

ORGANISATION :

Comme chaque année, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour aider :

- Au montage des chapiteaux et à la mise en place des barrières le jeudi, vendredi ou samedi avant la course (suivant la météo).

- A l'accueil des concurrents, accompagnateurs et spectateurs (circulation, stationnement, ravitaillement et sécurité) le dimanche 29 mars à partir de 6h30.

Il n'y aura pas de réunion de préparation.

Toute personne souhaitant rejoindre le groupe de bénévoles peut contacter :

Alain HAURE au 06.86.92.36.14 Mail : foyerruralrebenacq@gmail.com

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Par arrêté municipal, le jour de la course :

- La circulation sera interdite route de Laruns entre la Place la Marie et le croisement Soubercaze de 6h30 à 11h dans le sens descendant et de 8h30 à 11h dans le sens montant.
- Le stationnement sera interdit de 6h30 à 11h sur la partie droite de la Route de Laruns (côté Neez).

DESSINER CONCEVOIR
RÉBÉNACQ 07 82 97 01 52



ATELIER MODÈLE VIVANT
LES MARDIS 19H-21H

PATRIMOINE XXL : Rébénacq remet ses records en scène.

À la suite de la dissolution du **COFEST**, qui avait organisé à Rébénacq, de 1993 à 2008, le **Festival des Vieux Métiers et des Records**, une quinzaine de ces œuvres insolites et emblématiques ont été conservées par le **Foyer Rural**.

Ces réalisations, témoins d'une période particulièrement créative et festive de la vie du village, ont demandé des centaines d'heures de travail à plusieurs équipes de bénévoles passionnées et ingénieuses.

Afin de préserver ce patrimoine local unique, le Foyer Rural a entrepris de restaurer progressivement ces records. Avec l'accord de la Municipalité, ils seront installés et mis en valeur dans différents espaces du village, permettant ainsi à chacune et chacun, villageois ou touristes, de les découvrir ou redécouvrir au fil d'une balade.

Cette démarche avait été initiée, il y a plusieurs années, par la restauration et la pose de la **lampe tempête** suspendue au bord de la départementale.

En novembre, c'était au tour du **piolet** de prendre place sur un parapet entre le pont et la place.

D'autres records suivront prochainement, afin de raviver la mémoire de cet événement convivial qui a marqué la vie rébénacquoise pendant deux décennies.

Le Foyer Rural remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont été ou seront impliquées dans ce travail minutieux et passionné.



COFEST
REBENACQ
Pyrénées-Atlantiques

LAMPE TEMPÊTE à pétrole

fabriquée en 1994 pour le Festival des Vieux Métiers et des Records de Rébénacq

Matière : Fer - Cuivre - Résine synthétique.

Poids : 295 Kg

Dimensions : Echelle 6

Verre : Circonférence : 2,90m - hauteur : 1,90m

Réservoir : diamètre : 1m

Travail : 350 heures

Concepteurs : Honoré FERIGO (Rébénacq)
Alain SANZ - Louis LACLOTTE - J-Pierre DAROQUE - J-Marc TOURRUCOU



COFEST
REBENACQ
Pyrénées-Atlantiques

PIOLET

fabriqué en 1998 pour le Festival des Vieux Métiers et des Records de Rébénacq

Matière : Fer - Bois.

Poids : 38 Kg

Dimensions : Echelle 3 Longueur : 2,40 m

Travail : 75 heures

Concepteur : Richard ONCINS (Gan)

Le mot de la fin...

C'était notre dernière édition d'Amassa! Ce fut un plaisir de partager ces quelques lignes avec vous. Nous passons le flambeau à la relève !

Clara, Delphine et Yoann.